

COMMUNIQUÉ DE PATRICK CHAIZE AUX ÉLUS DE L'AIN – 14 décembre 2016

Plateforme « France Mobile »

Madame Axelle LEMAIRE, secrétaire d'État chargée du numérique et de l'innovation, a officialisé ce lundi après-midi, l'entrée en fonctionnement d'une **plateforme "France Mobile" de collecte et de traitement des problèmes de couverture mobile dans les zones rurales et de montagne.**

Pour la première fois, les associations de collectivités seront associées à la gouvernance du plan France Mobile présidé par le Préfet Mirabeau.

Le modèle s'appuie sur une méthode innovante d'appel à problèmes, que j'ai fortement défendue auprès de la ministre.

En effet, au regard des difficultés encore trop nombreuses recensées dans nos territoires, cet outil doit permettre d'apporter une réponse à la hauteur des enjeux d'amélioration de la couverture mobile. Il s'agit de faciliter, au plus près des besoins exprimés localement, l'accès aux services mobiles.

Concrètement, chaque maire pourra renseigner une base de données dont les informations seront ensuite analysées et priorisées par les instances d'élus, afin que les opérateurs apportent des réponses dans des délais raisonnables.

Le cas échéant, les sites en difficultés pourront être inscrits au guichet d'investissements.

Vous serez destinataires d'informations à cet égard de la part des services de l'État.
Dès à présent, vous pouvez consulter le site

<http://www.francethd.fr/mobile/plateforme-francemobile.php>.